



## Assemblée consultative de quartier Vieux-Pays / Croix-Buard / L'Argentière

Mercredi 21 octobre – Salle Gabriel Péri

Elus : Monsieur Maurice LEFEVRE, Maire, Madame Françoise FAUCHER Maire-Adjoint, Monsieur Panavuth HY Conseiller municipal.

### **Monsieur Gilbert N'DEPE**

La réhabilitation de l'entrée de l'école Langevin a-t-elle été pensée car les parents souhaitent un accès du côté du gymnase Jean Jaurès plutôt que par l'avenue de Stalingrad.

### **Réponse de Monsieur le Maire**

L'école maternelle Langevin n'a plus lieu d'être à cet endroit. Il faudrait déplacer l'école maternelle à l'école élémentaire Langevin car il y a de l'espace disponible.

### **Monsieur Marc LOUVIOT**

Le parking situé devant l'école Langevin est squatté par des véhicules pour des durées allant de 2 à 3 semaines. Il pourrait devenir une zone bleue.

### **Réponse de Monsieur le Maire**

L'école Langevin comme tous les établissements publics est soumise au Plan Vigipirate en raison des attentats. Nous devons donc éviter le stationnement. Il y a des années, la solution a été la mise en sens unique de l'avenue du Maréchal Leclerc. En revanche, un dépôt minute ou la présence de points écoles sont à étudier, l'existence de riverains sur cette voie rendant difficile la mise en place d'une zone bleue.

### **Monsieur Michel BAZIN**

Défavorable à la mise en sens unique de la rue de Verdun. Si un contrevenant stationne en double file, la Police doit intervenir.

### **Réponse de Monsieur le Maire**

C'est un problème récurrent. Le CCQ s'est posé la question : il s'agit donc d'une véritable difficulté. J'évitais d'émettre un avis à titre personnel mais je ne vois pas comment on pourra faire le tour du Vieux Pays pour circuler.

Concernant la Halle, les tentatives de lancement d'un marché n'ont rien donné. J'ai fait faire une étude pour supprimer cette halle et la remplacer par des commerces de proximité en pied d'immeuble ainsi que des appartements en accession à la propriété. Les commerçants sont intéressés par un tel projet. Les conclusions de l'étude vous seront présentées.

### **Réponse de Stéphane CLETZ, Responsable adjoint de la Police Municipale**

Les véhicules en double file sont verbalisés à longueur de journée mais nous ne pouvons pas placer un agent à cet endroit en permanence. Il faut trouver une autre solution.

**Précision de Monsieur le Maire**

Ce sera à vous de choisir par un vote au cours de cette ACQ. Et on suivra cette décision. Je ne suis pas un autocrate mais un démocrate.

**Madame Dominique DESSENS**

Le double sens va-t-il augmenter le nombre de voitures ?

**Réponse de Monsieur le Maire**

La question du stationnement est abordée dans l'étude en cours.

**Madame Carole SOLLIEZ**

La présence de commerces rue de Verdun risque de complexifier la circulation. Un parking ne changera rien. La verbalisation après 18h c'est mieux car c'est à partir de cette heure-là que la situation empire.

**VOTE : Rejet du projet de mise en sens unique de la rue de Verdun à l'unanimité.**

**Madame Colette DEROUET**

Rue du laboureur les véhicules ne ralentissent pas.

**Réponse de Monsieur le Maire**

Malheureusement on n'empêchera pas les incivilités

**Monsieur André POTDEVIN**

Les plots du chemin de Bonneuil ont été enlevés. Maintenant les voitures passent directement.

**Réponse de Monsieur Sébastien DENYS, Service infrastructures**

Ces installations gênaient l'accès des camions au chantier des jardins familiaux. Ils ont donc été enlevés provisoirement et retrouveront leur emplacement à la fin du chantier.

**VOTE pour le maintien de la zone 30 dans les 3 quartiers**

**POUR : 31**

**CONTRE : 1**

**Non identifié**

J'habite avenue de Stalingrad et les véhicules roulent très vite. Les Polices municipale et nationale roulent également trop vite. Il est normal qu'il y ait une vitesse lors des interventions et non en dehors de ces cas.

**Réponse de Monsieur le Maire**

Il est vrai que c'est un boulevard. Je vais demander au préfet d'ajouter un radar car il n'y a pas de raison de rouler plus vite. J'ai espoir que l'ouverture de la déviation de la RD 84 réduise la circulation. L'avenue Stalingrad est une voie départementale et n'est pas sous la compétence du Maire.

**Eric DHUNOO**

J'aimerais une zone 30 sur l'avenue Ambroise Croizat en direction de Dugny. C'est une zone pavillonnaire avec des enfants.

**Réponse de Monsieur le Maire**

C'est compliqué. Des radars pédagogiques ont été installés : les contrevenants regardent la vitesse et voient l'infraction et ce n'est pas pour cela qu'ils ralentissent.

**Madame Samira MEKKAS**

Si on ne met pas une zone 30 mettons au moins des ralentisseurs.

**Réponse de Monsieur Philippe EVEZARD, Service infrastructures**

L'avenue Ambroise Croizat est une route départementale. La ville ne peut donc pas intervenir.

**Eric DHUNOO**

On peut toujours mettre un panneau pour prévenir de la présence d'enfants.

**Réponse de Monsieur le Maire**

On peut le faire, mais je reviens sur l'attitude des conducteurs. Sur certaines avenues, malgré les panneaux clignotants, les personnes commettent des infractions.

**Michel BAZIN**

La Police municipale dispose d'un jouet efficace : est ce qu'elle le sort souvent ? (référence à un radar mobile)

**Réponse de Monsieur le Maire**

Oui mais malheureusement on ne peut pas l'utiliser tous les jours sinon il n'a plus d'effet.

**Réponse de Stéphane CLETZ, Responsable adjoint de la Police Municipale**

La semaine dernière notre radar nous a permis de verbaliser. Le nouvel appareil peut même être utilisé par temps de pluie.

**Madame Carole SOLLIEZ**

Pourquoi ne pas mettre au vote le projet du bois Jaurès. C'est le seul endroit calme mais vous allez ramener des enfants. De plus pour le développement durable vous allez arracher des arbres.

**Réponse de Monsieur le Maire**

Je veux bien mettre au vote, et c'est même de l'économie. Je pense aux enfants et aux mamans. Le bois est fait pour cela.

**Madame Fatih IBRAHIM**

Je rejoins ma voisine quand elle parle du problème que posera le bois Jaurès. On est venu y habiter pour la tranquillité. Le parking est squatté la journée et le soir, on entend la musique jusqu'à 5h du matin. La police ne se déplace plus. Les gens se battent et des chiens aboient. Moi quand j'ai une amende je la paye. L'incivilité il y en a mais là on est en insécurité. Certaines chambres donnent sur le parc. Par ailleurs serait-il possible d'aménager des ralentisseurs rue de Verdun ? Et il y a des jeunes à moto et rien n'est fait bien que l'on soit allé en Mairie.

**Réponse de Monsieur le Maire**

Avenue de Verdun le revêtement ne permet pas de faire des dos d'âne mais on va l'étudier. Les caméras sont installées dans des lieux stratégiques. Une 2<sup>e</sup> phase d'installation de ce matériel est en cours, couvrant la place de l'Abbé Herrand, rue Duvivier, l'avenue de Verdun et la rue Marcel Bourgoigne. En 2016 cela évitera les trafics au moins en partie. La caméra aura une portée de 300 mètres.

**Madame Dominique DESSENS**

Concernant l'aménagement du bois Jaurès je rejoins l'avis des dames car les habitations seront prises en étau. Si le projet est soumis au vote je voterai contre.

**Nassima KORCHI**

J'ai peur dans mon secteur et aimerais savoir où seront les caméras. On se sent seul car c'est trop calme.

**Réponse de Monsieur le Maire**

On doit travailler sur les zones pavillonnaires car les grands ensembles sont couverts.

**Madame Samira MEKKAS**

Je me suis fait cambrioler et on a dit qu'on aurait des caméras il y a deux ans. Et on n'a toujours rien. On se sent abandonné.

**Réponse de Monsieur le Maire**

On ne peut pas dire qu'on est dans une zone de non droit et qu'on vous abandonne. Quand on regarde la rénovation des quartiers faite et à venir, les portes de la Ville etc, cela ne se fait pas avec de l'argent pris de vos poches. Depuis 2005, je n'ai pas augmenté les impôts. Je ne travaille jamais pour un administré en particulier mais pour la Ville en général. Il faut donner du temps au temps et il faut penser à tous.

**Monsieur Eric DHUNOO**

Allez-vous améliorer l'éclairage au petit matin ?

**Réponse de Monsieur le Maire**

On revoit actuellement l'éclairage sur l'ensemble de la Ville. Des LED plus puissantes et moins chères sont installées. L'opération se fait quartier par quartier.

**Responsable du salon de Thé**

Malheureusement, des cambriolages il y en aura tout le temps. Cela fait 35 ans que je suis à Garges et j'ai vu la Ville changer. J'ai été cambriolé et nous avons eu un maximum d'informations sur les individus. Nous les avons transmises aux forces de police. Je ne sais pas si l'enquête est en cours mais cela fait 6 mois et nous n'avons pas de nouvelles. Alors y a-t-il une efficacité ?

### **Réponse de Monsieur le Maire**

Oui, j'ai des rapports 4 à 5 fois par jour. La police fait son travail. Malheureusement il y a peu de suites au Ministère de la Justice. Les actions de la police ne portent pas. Il faut un vrai Ministère de la Justice qui fasse son travail.

### **Monsieur Mohamed RABHI**

La question des transports en commun avait déjà été évoquée à la dernière réunion. Nos quartiers sont très enclavés. On voit les panneaux pour les caméras mais toujours rien.

### ***Diverses prises de parole***

### **Réponse de Monsieur le Maire**

On va porter une attention particulière aux quartiers. On a monté des actions contre les marchands de sommeil. C'est une préoccupation pour nous mais certains dossiers sont bloqués.

### **Monsieur le Maire à propos du Bois de Jaurès**

L'idée est de créer un espace de convivialité et un accès à la crèche Duvivier. Maintenant je ne veux pas créer de gêne dans le quartier. On peut en faire quelque chose d'intéressant et convivial pour les familles. Mais je vous pose la question c'est vous qui avez le choix de la décision. Souhaitez-vous que l'on continue à travailler sur le projet ou qu'il soit abandonné ?

### **VOTE pour l'aménagement du Bois Jaurès**

**Pour : 8**

**Contre : 10**

### **Madame Marie-Claude LALLIAUD**

Je comprends votre inquiétude et les incivilités. Ce bois Jaurès est un poumon dans la Ville. Pour les nouveaux arrivants, c'est une chance dans ce quartier. J'interviens comme citoyenne gergeoise. C'est aussi une chance pour les enfants et leurs parents.

### **Madame Odette TOURDES, membre du CCQ**

Est-il possible de refaire le marquage au sol entre les grilles du château et la place de l'Abbé Herrand ?

### **Philippe EVEZARD, Service des Infrastructures**

Pas de problème.

### **Madame Fatiha IBRAHIM**

Je suis favorable à ce que le parc soit aménagé pour les parents et les enfants. Mais nous avons un parc dans la halle qui pourrait être aménagé. Si de l'autre côté il y a un aménagement est-ce qu'il sera gardé ou en sureté. Cela doit être travaillé avec les habitants.

### **Réponse de Monsieur le Maire**

Vous voulez davantage de renseignements. On va faire des plans plus lisibles car sur les visuels qui vous ont été projetés on a l'impression que c'est la nuit. Je proposerai une prochaine réunion d'ACQ dans 6 mois ou un an et on vous présentera les plans pour plus de visibilité. On met le projet en stand-by pour le moment. Si à la prochaine réunion publique, vous souhaitez qu'on arrête, alors, on arrêtera.

**Madame Carole SOLLIEZ**

Quel revêtement gêne l'installation de ralentisseurs rue de Verdun car cela a été fait ailleurs ?

**Philippe EVEZARD, Service des Infrastructures**

On a fait une étude et une personne nous a signalé que les pentes étant de plus de 4%, l'installation de ralentisseurs pouvait être interdite. On doit se conformer à la loi. On va tenter de trouver une solution alternative au ralentisseur.

**Réponse de Monsieur le Maire**

S'il n'y a qu'une personne du quartier on ne peut pas prendre de décision. Exemple il y a deux ans une réunion pour déterminer les emplacements des ralentisseurs a été organisée sauf que la structure a été installée devant le logement de Monsieur Rouichi qui n'était pas là. Il s'en plaint souvent.

**Roger SALMON**

Eclaircissement sur le projet d'avenue du Paris.

**Réponse de Monsieur le Maire**

Le projet du BIP date de 1934. En 2015, c'est toujours un projet. La liaison doit se faire entre Soisy-sous-Montmorency et Garges. Il y a eu des réunions publiques au cours desquelles la population a contesté le projet. A Garges, la liaison jusqu'à Sarcelles ne pose pas de problème. On est sur un projet de voie urbaine. Aujourd'hui, vous dire où on en est, se révèle difficile car il y a la volonté mais pas les financements. C'est le Conseil départemental qui en prend la décision.

**Monsieur Michel BAZIN**

J'aimerais savoir s'il y a une loi pour les arbres qui donnent sur la voie publique ?

**Réponse de Monsieur le Maire**

Il y a une règle qui doit être respectée. Rien ne doit déborder. Mais en réalité, elle est compliquée à faire appliquer. Dans un quartier j'étais en visite de quartier, un mercredi, avec mes équipes. Des arbres débordaient d'une clôture ce qui faisait comme un haut vent. La personne est sortie. C'était un membre du CCQ...

**Précision de Johann SANDLER, Directeur de l'Aménagement**

C'est une règle précisée dans le Code civil. Vous pouvez accepter qu'un arbre déborde sur votre propriété et dans ce cas vous avez le droit d'en récolter les fruits.

**Madame Fatiha IBRAHIM**

Dans l'immédiat pouvez-vous faire quelque chose contre l'insécurité et les chiens présents sous la halle ? Les portes ne sont pas fermées. Moi j'aimerais connaître le rôle de la police.

**Réponse de Monsieur le Maire**

Il faudra faire des rondes de police et fermer les portes.

**Précision de Stéphane CLETZ, Responsable adjoint de la Police municipale**

Nous intervenons jusqu'à 22h. Ces personnes ont des Pitbulls et nous ne sommes pas équipés pour. L'un de nos agents a été blessé dans le secteur. La Police municipale fait de son mieux mais nous ne pouvons pas nous substituer à la Police nationale. Nous la rencontrons et l'informons tous les mercredis.

**Réponse de Monsieur le Maire**

La Police municipale n'a pas les mêmes règles que la nationale. La sécurité c'est une affaire d'Etat. La PM fait respecter les arrêtés du Maire. Ils vont parfois au-delà car la Police nationale en abuse en les faisant outre passer leur mission. La Police nationale est informée.

**Précision de Johann SANDLER**

Sur la halle, il n'y a pas de projet arrêté. Le but, c'est aider les commerces à s'implanter. Un parking public sécurisé et plus grand est à l'étude.

**Monsieur Mohamed RABHI**

Nous avons fait signer une pétition sur le sens de circulation du quartier de l'Argentière. Les habitants n'étaient pas présents car n'ont pas été avertis.

**Précision de Julien MUGERIN, Responsable des Relations publiques**

L'invitation à l'ACQ a été envoyée avec le Garges l'Hebdo. De plus, un coupon réponse à renvoyer avait été distribué dans toutes les boîtes aux lettres du quartier afin de recueillir l'avis des habitants sur le plan de circulation de l'Argentière.

**Une voisine**

On ne vous voit jamais à l'Argentière !

**Réponse de Monsieur le Maire**

J'ai déjà fait plusieurs visites de quartier et je vous donnerai mon agenda. Je suis même intervenu sur place contre des marchands de sommeil. Je me promène sur tous les quartiers et mes visites sont signalées dans le Garges l'Hebdo. Si vous ne me voyez pas c'est que vous ne le voulez pas. Je regrette que vous ne le voyiez pas.